

2ACCA

SECOND AFRICA CONGRESS ON
CONSERVATION AGRICULTURE

9th - 12th October 2018 | Johannesburg, South Africa



Note conceptuelle

**Faire de l'agriculture intelligente face au climat une réalité en Afrique:
*Soutenir la Déclaration de Malabo et l'Agenda 2063***

**Deuxième Congrès africain sur l'agriculture de conservation (2ACCA)
*9 - 12 octobre 2018, Johannesburg, Afrique du Sud***



African Conservation Tillage Network



NEPAD
A PROGRAMME OF THE AFRICAN UNION
NEPAD Planning and Coordinating Agency
Agence de Planification et de Coordination du NEPAD



Norad

Contexte et raison d'être du Congrès

1. Suite aux engagements actifs et aux débats intervenus dans divers fora internationaux et à différents niveaux au cours des deux à quatre dernières années, le monde est finalement parvenu à des accords sur les Objectifs de développement durable (ODD) – successeur des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), sur la Conférence des Parties (COP 21) relative à l'Accord de Paris sur le climat – successeur du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques – ainsi que sur la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD).
2. Au niveau continental, l'Afrique a également signé d'importants accords de développement relatifs à l'Agenda 2063 entériné lors de l'édition 2013 du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine et considéré comme étant la vision de développement globale, le cadre politique global ainsi que le plan de cinquante (50) ans pour la croissance économique et le développement inclusif de l'Afrique. L'Agenda 2063 est en cours d'opérationnalisation à travers un plan de mise en œuvre décennal comportant des objectifs fermes et mesurables.
3. De manière spécifique, la Déclaration de Lusaka (2014) signée lors du 1^{er} Congrès africain sur l'agriculture de conservation (1ACCA) est pertinente à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et vise à permettre à 25 millions de ménages agricoles de tirer profit de l'agriculture intelligente face au climat (CSA) et axée sur l'agriculture de conservation (CA) d'ici à 2025¹. En outre, l'édition 2014 du Sommet de l'UA a entériné la Déclaration de Malabo sur la transformation de l'agriculture en tant que partie intégrante de l'Agenda 2063. La Déclaration prend un engagement particulier vis-à-vis de l'agriculture de conservation à travers la décision relative à la « Vision 25x25 » (25 millions de ménages agricoles pratiquant l'agriculture intelligente face au climat d'ici à 2025).
4. A mesure que nous progressons, les Etats membres de l'UA se focalisent davantage sur la MISE EN ŒUVRE, les RESULTATS et l'IMPACT. Cette démarche est particulièrement importante et urgente pour l'Afrique conformément à ses ambitions visant à réduire la pauvreté, la sécurité alimentaire et la malnutrition.
5. A travers l'Agenda 2063, l'Afrique met en place une approche stratégique à trois volets qui tire des synergies et complémentarités aux fins :
 - a) D'ambitions de croissance économique (mesurées au moyen du PIB) ;
 - b) De prospérité pour toutes ses populations, c'est-à-dire la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'accès aux services de santé, une éducation appropriée et autres moyens de subsistance ;
 - c) D'utilisation durable des ressources naturelles et de renforcement de la résilience écologique.
6. Avec une croissance agricole toujours forte, l'importance de l'agriculture intelligente face au climat ne saurait être surestimée en matière de poursuite d'impact de développement et de transformations axées sur le contexte et les tendances² du

¹<https://goo.gl/HEu4Be1ACCA> Déclaration de Lusaka.

² Le contexte mondial en évolution, la révolution contemporaine des nouvelles technologies d'information ; la mondialisation ; les changements technologiques, la production, les échanges, les connaissances et les marchés d'emploi ; les opportunités offertes par les tendances démographiques mondiales, l'urbanisation et les classes moyennes et ouvrières en croissance dans l'hémisphère sud ; la tendance vers la multipolarité comportant d'importants restes d'éléments

continent. En réalité, la plupart des agriculteurs africains (agriculteurs à petite échelle, à moyenne échelle et à grande échelle) qui essaient d'intensifier leur production agricole se servent durablement de l'agriculture de conservation comme le principal point d'entrée à l'identification et l'adaptation de pratiques agricoles localement compatibles, la combinaisons d'intrants ainsi que le calendrier de diverses activités agricoles qui utilisent des systèmes et pratiques agricoles intelligents face au climat.

7. Les expériences acquises sur le terrain, de plus en plus soutenues par des preuves scientifiques, ne cessent de démontrer que l'agriculture de conservation permet l'autonomisation généralisée des communautés paysannes et rurales en Afrique et dans nombre de pays au monde qui peuvent accroître la productivité agricole de manière durable tout en améliorant la valeur agricole aux fins d'atténuation du changement climatique. Les récents accords et tendances internationaux et continentaux prévoient une « énergie » commune, collective et améliorée capable de motiver et soutenir les mesures de premier plan visant à accroître l'adoption et la propagation de l'agriculture de conservation considérée comme un élément essentiel de l'agriculture intelligente face au climat conformément aux objectifs de développement durable.
8. Le Réseau africain pour l'agriculture de conservation (ACAN)³ – en collaboration avec plusieurs institutions partenaires, parties prenantes et groupes d'intérêt – continue de faciliter des connaissances en vue de propager et accélérer l'utilisation et l'intégration des pratiques liées à l'agriculture intelligente face au climat, c'est-à-dire des astuces culturelles vis-à-vis du climat qui visent à contribuer à des systèmes alimentaires et agricoles résilients. Le Congrès africain sur l'agriculture de conservation constitue une plateforme panafricaine transparente et inclusive de réseautage, d'échange et d'apprentissage qui favorise et accélère l'utilisation et la propagation de l'agriculture de conservation sur tout le continent africain.
9. Le premier Congrès africain sur l'agriculture de conservation (1ACCA) tenu à Lusaka, Zambie, en mars 2014, avait eu pour thème « Agriculture de conservation : Développer l'esprit d'entreprise et des systèmes agricoles résilients ». Les travaux de ce premier congrès ont été réunis dans un recueil publié par CABI et intitulé « *Agriculture de conservation en Afrique : Développer des systèmes agricoles résilients dans un climat en évolution* ». Le 1ACCA a réaffirmé que la restauration de la qualité des sols et l'intensification de l'agriculture à travers l'agriculture de conservation doivent devenir la pierre angulaire de la transformation des méthodes agricoles en Afrique et contribuer de manière significative à la réalisation de l'objectif du NEPAD et du CAADP visant la croissance de 6% pour le secteur agricole.

Le 1ACCA a publié la Déclaration de Lusaka conformément à l'Agenda 2063 de l'UA qui a approuvé dix (10) résolutions axées sur : (i) la politique, l'engagement politique et le leadership ; (ii) l'engagement du secteur privé ; et (iii) la formation, l'extension, la recherche, l'innovation et les connaissances. Les gouvernements, les partenaires de développement, le secteur privé, les agriculteurs, les institutions d'éducation et de formation, les institutions de recherche, les communautés économiques régionales et les organisations non gouvernementales constituent l'une des parties prenantes appelées à soutenir et faciliter la mise en œuvre des résolutions dans le but d'améliorer l'adoption et l'utilisation de l'agriculture de conservation en Afrique.

d'unipolarité, la sécurité internationale et les effets des changements climatiques. De nos jours, l'humanité dispose des capacités, technologies et savoirs nécessaires à garantir un niveau de vie décent ainsi que la sécurité pour tous les habitants du globe.

3 Anciennement connu sous l'appellation de Réseau africain de culture de conservation (ACT).

10. Pour promouvoir les échanges d'information, l'apprentissage et l'appui du secteur public, du secteur privé et de la société civile en faveur du développement de l'agriculture intelligente face au climat et axée sur l'agriculture de conservation, ACAN œuvre en étroite collaboration avec le Gouvernement d'Afrique du Sud, la Commission de l'UA, l'Agence du NEPAD, les Communautés économiques régionales, les ONG internationales, l'Agence norvégienne de coopération et de développement (NORAD), l'Union européenne, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que divers partenaires bilatéraux et multilatéraux – pour organiser et abriter le 2ACCA à **Johannesburg, Afrique du Sud, du 9 au 12 octobre 2018.**

But et objectifs du Congrès

11. L'initiative 2ACCA a pour but de faciliter la diversité et la transparence au niveau de l'échange d'expériences et d'informations sur l'agriculture de conservation en vue de favoriser l'apprentissage, la sensibilisation généralisée ainsi que l'intérêt vis-à-vis de l'utilisation et la propagation de l'agriculture de conservation. Il s'agit du rôle de cette dernière dans l'amélioration de la productivité agricole durable, le renforcement de la résilience écologique et sociale et la promotion des efforts visant à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les possibilités d'emploi et les opportunités économiques, particulièrement pour les communautés rurales, y compris les jeunes et les femmes. L'initiative 2ACCA prévoit un « espace neutre » de réseautage, de collaboration et de partenariat visant à soutenir le renforcement des systèmes d'agriculture de conservation en Afrique en tant que fondement durable du développement de l'agriculture intelligente face au climat en Afrique.

12. L'initiative 2ACCA constitue une plateforme de connaissances spécialisées, d'informations et de nouvelles idées de la part de professionnels du secteur public, du secteur privé, de la société civile et de groupes d'intérêt à tous les niveaux de développement agricole. Cette diversité permet le « traitement » multidisciplinaire et intersectoriel de l'agriculture de conservation pour l'agriculture intelligente face au climat – caractéristique essentielle de la réussite de l'intensification de l'agriculture de conservation comme partie intégrante des systèmes alimentaires et agricoles en croissance sur le continent.

13. La tenue du 2ACCA vise à réaliser les objectifs spécifiques suivants qui s'inscrivent dans le cadre de la Déclaration de Malabo, l'Agenda 2063, les objectifs de développement durable, l'Accord de Paris (COP 21) sur le climat et l'Accord de Marrakech (COP 22), et le Cadre stratégique de la CNULD :

- i. Faciliter les **interactions et l'échange d'informations** entre les différents groupes d'intérêt en vue d'améliorer une base de connaissances intégrée et holistique à partir de la promotion des systèmes et pratiques d'agriculture de conservation axés sur la demande et localement compatibles.
- ii. Examiner et faire valoir les leçons liées à l'**appui politique et institutionnel**, aux **interventions technologiques**, et à la **fourniture d'informations** dans des initiatives participatives visant à accélérer et intensifier l'**utilisation durable** des systèmes et pratiques d'agriculture de conservation.
- iii. **Intégrer l'agriculture de conservation aux cadres continentaux, régionaux et nationaux** en vue de réaliser les engagements pris par l'Afrique envers l'Agenda 2063, les ODD, l'Accord de Paris (COP21), l'Accord de Marrakech (COP22), y compris les initiatives « 4 per Mille » et « Triple A » ainsi que les objectifs de neutralité en matière de dégradation des sols.
- iv. Faire valoir les progrès dans le domaine de la science et de la technologie en vue de **soutenir les diverses innovations au niveau des systèmes et pratiques d'agriculture de conservation** adaptées aux écosystèmes agricoles locaux et leurs conditions économiques, socioculturelles et politiques.

- v. Évaluer les succès récemment enregistrés et envisager de nouvelles voies et moyens de **renforcer de fond en comble les capacités, compétences et institutions** de tous les acteurs de la chaîne de valeur et d'approvisionnement agricoles et vivriers en Afrique.
14. Quant à l'Agenda 2063, les ODD et les Accords COP21 et 22, le 2ACCA met un accent particulier sur les expériences et leçons liées à la mise en oeuvre des « mesures de premier plan » nécessaires au renforcement de l'adoption et la propagation durables des systèmes et pratiques d'agriculture de conservation. Il s'agit d'efforts menés au sein des ménages, collectivités, secteurs et au niveau national et international, qui visent à transformer les systèmes alimentaires et agricoles actuels en systèmes intelligents face au climat qui soient écologiquement, économiquement et socialement durables.
15. Tout en tenant compte des chaînes de valeur et d'approvisionnement de l'agriculture commerciale à grande échelle et à petite échelle ainsi que des systèmes d'agriculture de subsistance et à petite échelle, le congrès mettra l'accent sur les jeunes et les femmes en termes d'agriculture, d'emplois agricoles et non-agricoles en milieu rural et urbain, d'intégration économique, d'opportunités commerciales, d'amélioration des moyens de subsistance et de qualité de vie. A cet effet, le 2ACCA aura à aborder une série de questions intégrées et globales liées aux systèmes agricoles intelligents face au climat et au renforcement des systèmes et pratiques commercialement viables d'agriculture de conservation au niveau des chaînes de valeur et d'approvisionnement. Cette démarche permettra aux pratiques agricoles d'être axées sur les produits de base commercialement viables et reliées à des marchés d'intrants et de produits agricoles efficaces ainsi qu'à des progrès dans le domaine de l'entreprenariat et des entreprises.

Thème et sous-thèmes du Congrès

16. L'initiative 2ACCA constitue une plateforme de connaissances spécialisées, d'informations et de nouvelles idées de la part de professionnels du secteur public, du secteur privé, de la société civile et de groupes d'intérêt à tous les niveaux de développement agricole. Cette diversité de connaissances et de parties prenantes s'avère cruciale :
- (a) au développement multidisciplinaire et intersectoriel désiré de l'agriculture de conservation en tant que composante essentielle de production de l'agriculture intelligente face au climat ; et
 - (b) à la mobilisation soutenue de l'appui politique, institutionnel et communautaire visant à accélérer l'adoption généralisée et la gestion de l'agriculture de conservation comme élément essentiel des systèmes vivriers et agricoles intelligents face au climat en expansion en Afrique.

Ceci est en conformité avec la Déclaration de Malabo, l'Agenda 2063 de l'UA et les ODD.

Ainsi, les thèmes et sous-thèmes du congrès sont les suivants :
(se référer à l'annexe 1 pour des informations détaillées):

Thème: Faire de l'agriculture intelligente face au climat une réalité en Afrique à travers l'agriculture de conservation: Soutenir la Déclaration de Malabo et l'Agenda 2063

Sous-thèmes (dans le contexte de l'Agenda 2063, ODD, COP 21, COP 22 et COP 23):

- i. **Sous-thème 1 : Intégration de l'agriculture de conservation** dans des institutions, secteurs et systèmes gouvernementaux en Afrique (*exemples : cadres, conventions et politiques favorables à l'agriculture de conservation pouvant créer un environnement favorable, mobiliser un appui institutionnel de la part du secteur public, privé et de la société civile ; extension et promotion de l'agriculture de conservation ; engagements régionaux, nationaux et internationaux ; renforcement des capacités systémiques à long terme pour la gestion de l'agriculture de conservation ; autonomisation des organisations paysannes en matière d'agriculture de conservation ; et gestion des données*)

- ii. **Sous-thème 2 : Recherche et développement de technologies pour l'extension des systèmes, pratiques et innovations d'agriculture de conservation au niveau de différents systèmes d'agriculture pluviale et irriguée en Afrique** (*exemple : recherche et technologie axées sur l'agriculture de conservation en faveur du développement ; agroécologie ; agriculture biologique ; productivité et services écosystémiques ; gestion des cultures et systèmes de culture ; santé des sols ; gestion des ravageurs, des nutriments et des ressources hydriques ; énergie et mécanisation agricole ; technologie et systèmes d'innovation ; systèmes horticolas ; système de cultures-forêts-élevage ; systèmes agropastoraux ; agrosylviculture ; systèmes de verger et de plantation ; agriculture de précision ; et trajectoires d'impact*)

- iii. **Sous-thème 3 : Amélioration des capacités d'éducation, de formation et d'apprentissage** en faveur des systèmes, structures, organisations et individus an vue d'accélérer et étendre l'utilisation des systèmes et pratiques d'agriculture de conservation (*exemples : éducation, formation et vulgarisation agricole participative ; installations de terrain ; élaboration des programmes ; éducation et apprentissage en ligne ; et développement des capacités du secteur public et privé à fournir des services d'agriculture de conservation, y compris la mécanisation, les activités agricoles et autres services ; développement des capacités dans le domaine de l'assurance qualité ; et femmes et jeunes dans l'agriculture et l'agro-industrie*)

- iv. **Sous-thème 4 : Investissement dans des institutions et secteurs, y compris la mécanisation et la commercialisation**, en vue de l'adoption généralisée des systèmes d'agriculture de conservation en Afrique (*exemples : mécanisation agricole durable axée sur l'agriculture de conservation, commercialisation ; femmes et jeunes ; investissements financiers et de capitaux ; développement des affaires ; partenariats entre le secteur public, le secteur privé et le secteur de la production ; développement des services d'agriculture de conservation au niveau des chaînes de valeur et d'approvisionnement ; moyens de subsistance et développement socioéconomique ; mesures d'incitation et paiement pour les services écosystémiques ; et assurance, promotion d'image de marque et certification*)

- v. **Sous-thème 5 : Gestion des systèmes de connaissances en agriculture de conservation** et développement des capacités en matière d'échange d'informations à des fins d'impact (*exemples : partenariats et réseautages axés sur l'agriculture de conservation ; plateformes d'échange d'informations en ligne ; suivi et mappage d'impact ; gestion des données ; assurance qualité ; et technologies d'information et de communication habilitantes.*)

Extrants et résultats escomptés

17. Le 2ACCA contribuera au renforcement des interventions en faveur de l'utilisation et du renforcement des systèmes et pratiques de l'agriculture intelligente face au climat et

axés sur l'agriculture de conservation en général et des systèmes d'agriculture de conservation en Afrique en particulier. A cet égard, plus que de simples procédures, les extrants du 2ACCA devraient constituer des connaissances et informations, des conseils et orientations stratégiques et institutionnels ainsi que des interventions participatives des agriculteurs et des collectivités permettant d'atteindre des objectifs bien définis.

18. Les résultats du congrès constitueront en des parties prenantes et institutions plus informés et éclairés pour réaliser l'Agenda 2063, les ODD et les Accords COP 21 et COP 22.

Pour beaucoup, le congrès dévoilera particulièrement de nouvelles connaissances et informations sur les systèmes et pratiques d'agriculture de conservation – informations/données/expériences et leçons – en mettant l'accent sur des enjeux et conditions qui améliorent ou entravent la dissémination et l'utilisation efficaces de l'agriculture de conservation dans différentes régions agro-écologiques en Afrique.

19. Pour plusieurs participants au congrès, le réseautage – formel et informel – permettra de consolider ou attirer de nouveaux partenariats et alliances et offrira des possibilités d'action concertée et de collaboration. Le congrès éclairera, revigorera et incitera les participants à explorer de nouvelles voies et moyens de concevoir et de divulguer des informations sur l'agriculture de conservation afin de créer de nouveaux partenariats et de découvrir de nouveaux modèles de collaboration pouvant causer et promouvoir le changement transformationnel. Il rassemblera également des informations qui permettront aux participants de nouer des contacts et relations/partenariats formels et informels en vue de promouvoir l'adoption et la propagation de l'agriculture de conservation ainsi que tous les secteurs de service pour le développement des systèmes alimentaires et agricoles durables.
20. Le congrès mettra l'accent sur les résultats et effets empiriques et scientifiques de l'agriculture de conservation sur les efforts déployés en matière de transformation agricole ainsi que son incidence sur les moyens de subsistance et l'environnement. L'agriculture de conservation a fait ses preuves en matière de stabilisation et d'amélioration de la productivité et des bénéfices agricoles ; elle a contribué à améliorer les services écosystémiques, même dans des conditions climatiques rigoureuses, grâce à sa capacité à séquestrer le carbone, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à atténuer le changement climatique. Le congrès se focalisera particulièrement sur la manière d'équilibrer l'adoption et la propagation de l'agriculture de conservation par rapport à la masse critique de terres agricoles faisant l'objet de systèmes d'agriculture de conservation et d'amener au moins 25 millions de ménages à pratiquer l'agriculture de conservation d'ici à 2025.
21. En ce qui concerne la sensibilisation du public et le plaidoyer, le congrès mettra à la disposition du public des informations sur l'agriculture de conservation, y compris le public qui n'est peut-être pas directement lié à l'agriculture de conservation et à l'agriculture intelligente face au climat mais dont les intérêts et interventions dans ses domaines de compétence s'avèrent cruciaux à la promotion de l'utilisation et la propagation de l'agriculture de conservation.

Méthodologie et approche du Congrès

22. Le Comité d'organisation du congrès est déterminé à organiser un congrès qui :
 - Soit attrayant et intéressant, non seulement pour les parties prenantes d'ores et déjà impliquées dans l'appui aux différents aspects du développement de l'agriculture de conservation en Afrique, mais également pour d'autres parties

- prenantes et groupes d'intérêt/organisations qui s'avèrent cruciaux au développement futur de l'agriculture de conservation en Afrique ;
- Soit interactif, qui optimise l'échange actif d'informations, dialogue et de discussions à travers des exercices formels et informels, y compris des groupes de travail thématiques et des interactions ouvertes (vidéos, spectacle, démonstrations et séances d'affichage) ;
 - Ait une représentation significative et active d'agriculteurs et d'organisations paysannes, de politiques et de décideurs, de la société civile et du secteur privé, d'institutions de recherche et de formation provenant de tous les secteurs et régions du continent ;
 - Assure que toutes ses sessions et activités soient arrangées et facilitées de manière à permettre un échange d'expériences optimal entre tous les secteurs, disciplines et pays.

23. Les éléments ci-après constitueront les caractéristiques du congrès:

- i. Table ronde ministérielle de haut niveau en plénière et séances thématiques (y compris l'Agenda 2063, les ODD et le suivi des COP 21, 22 et 23) ;
- ii. Séance spéciale consacrée aux agriculteurs – voire Tableau 1 ;
- iii. Séance spéciale consacrée aux rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises à l'issue du 1ACCA – voire Tableau 1 ;
- iv. Etudes de cas et groupes de travail spéciaux (séances thématiques parallèles) ;
- v. Réunions auto-organisées sur des enjeux clés liés à l'agriculture de conservation (événement parallèle)
- vi. Séances d'exposition et d'affichage – voire Tableau 1 ;
- vii. Présentation d'équipements et de machines ;
- viii. Visites de terrain;
- ix. Remise de prix et dîner de gala.

Au regard du cadre et orientation thématique général du congrès, un certain nombre d'études spéciales et de tâches analytiques seront lancées en tant que contributions aux travaux du congrès portant sur les divers enjeux et sous-thèmes pertinents. Les études et travaux analytiques serviront essentiellement à apporter des formulations scientifiques et factuelles aux divers enjeux et tendances, ce qui permettra la tenue de dialogues et concertations bien éclairés. Compte tenu de la portée globale du congrès, les études et travaux analytiques seront particulièrement axés sur les aspects liés à la résolution des diverses contraintes ou à l'accélération de l'adoption et la propagation de l'agriculture de conservation en tant qu'élément essentiel de l'agriculture intelligente face au climat, y compris l'intensification des cas de réussite. Les études et travaux analytiques lancés par les organisateurs viendront s'ajouter aux articles et affiches qui seront soumis par les participants. La soumission d'articles et affiches non sollicités sera encouragée et autorisée à tous les participants pourvu qu'ils s'inscrivent dans le contexte et la portée de l'orientation thématique du congrès.

Tableau 1: Résumé des aspects du congrès spécialement organisés		
<p>Forum d'agriculteurs:</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre des interactions entre agriculteurs • Communiquer les points de vue ciblés des agriculteurs sur les enjeux liés à l'agriculture de conservation à d'autres participants <p>Participants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs pratiquants provenant de différents pays et collectivités • Agriculteurs (commerciaux/semi-commerciaux) à petite échelle • PAFO et organisations paysannes régionales <p>Programme:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séance de débats d'une demi-journée <p>Résultats:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement de liens entre agriculteurs aux fins de futurs échanges • Déclaration des agriculteurs sur d'importants enjeux et préoccupations prioritaires liés au développement de l'agriculture de conservation et qui répondent aux besoins de l'agenda de développement d'autres groupes d'acteurs 	<p>Etablissement de rapports sur les différentes sessions organisées lors du 1ACCA</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du 1ACCA et des mesures correctives nécessaires <p>Programme:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Session plénière de deux heures <p>Méthode:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et débats des rapports d'étape sur les 10 points de la Déclaration de Lusaka <p>Résultats:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saisie des différentes réalisations de la Déclaration du 1ACCA • Redéfinition de la stratégie de réalisation des objectifs du 1ACCA, réévaluation des mandats 	<p>Séances d'exposition et d'affichage</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux différentes organisations, particulièrement les ONG, associations paysannes, entreprises privées, maisons d'édition à petite échelle etc., de se faire connaître et de faire valoir leurs travaux relatifs à l'agriculture de conservation <p>Méthode:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organisations peuvent faire une demande de stand d'exposition pour présenter leurs matériels, photos et affiches. <p>Résultats:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise de prix pour les meilleurs stands; remise officielle de prix sur la base de différents critères. • Remise de prix pour les meilleurs affiches; remise officielle de prix sur la base de différents critères.

Participants

24. Le congrès est ouvert à tous acteurs intéressés. Dans le but d'assurer que le congrès soit précieux et pratique au regard des aspirations et priorités de développement de l'Afrique, une invitation spéciale sera envoyée aux agriculteurs (hommes, femmes et jeunes) et aux organisations paysannes ainsi qu'à d'autres institutions d'appui aux entreprises impliquées dans l'agriculture de conservation comme par exemple les fournisseurs de machines et équipements. Egalement, seront spécialement invités, des entreprises commerciales des chaînes de valeur et d'approvisionnement agricoles et de l'agriculture de conservation, des étudiants et des jeunes.

25. A cet égard, le congrès compte réunir un échantillon représentatif d'importantes parties prenantes provenant de toutes les régions du continent et d'ailleurs. Il s'agit d'étudiants en agronomie et de jeunes agriculteurs, d'experts, d'écologistes, d'économistes, d'agriculteurs et d'organisations paysannes, de bailleurs de fonds, du secteur privé, de la société civile, d'institutions de formation ainsi que d'organisations gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans l'agriculture et le développement rural.

Annexe 1: Thème et sous-thèmes

Thème:	
<p>Faire de l'agriculture intelligente face au climat une réalité en Afrique à travers l'agriculture de conservation: <i>Soutenir la Déclaration de Malabo et l'Agenda 2063 (dans la réalisation des ODD, COP 21, COP 22 et COP 23)</i></p>	<p>Le thème vise à jeter la lumière sur la mise en oeuvre et la réalisation des résultats sous forme d'adoption et d'utilisation généralisées et durables de l'agriculture de conservation en Afrique. Sur la base des résultats obtenus à partir de la pratique de l'agriculture de conservation, le 2ACCA cherche à démontrer la valeur de l'agriculture de conservation dans la mise en place d'une agriculture qui soit intelligente face au climat, une agriculture transformée – à part l'amélioration et la viabilité de la productivité agricole – et une agriculture qui influe directement sur les écosystèmes agricoles améliorés et la résilience sociale à travers le renforcement de la séquestration du carbone. La diminution des émissions de méthane et d'oxyde nitreux contribue à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, ce qui joue un rôle crucial dans l'atténuation des changements climatiques.</p> <p>L'impact potentiel de l'agriculture de conservation sur l'augmentation et la stabilisation de la productivité ainsi que sur l'amélioration des services écosystémiques s'avère crucial pour l'amélioration de la performance de l'agriculture – même dans des systèmes d'agriculture à petite échelle en milieu rural. Cette réalité élargit les opportunités pour les petits exploitants agricoles qui peuvent se mettre en contact avec des marchés d'intrants et de produits agricoles (par exemple gérer les excédents et avoir accès aux intrants). De cette manière, l'agriculture de conservation aura un impact sur l'Agenda 2063 et les buts et objectifs de développement durable à divers égards.</p>
Sous-thèmes:	
<p>i. Intégration de l'agriculture de conservation dans les institutions, secteurs et systèmes gouvernementaux en Afrique (<i>exemples : cadres, conventions et politiques favorables à l'agriculture de conservation pouvant créer un environnement favorable, mobiliser un appui institutionnel de la part du secteur public, privé et de la société civile ; extension et promotion de l'agriculture de conservation ; engagements régionaux, nationaux et internationaux ; renforcement des capacités systémiques</i>)</p>	<p>Quant à l'Agenda 2063, les ODD, l'Accords COP 21 de Paris (4 per 1000), l'initiative « Adaptation de l'agriculture africaine » du COP 22 et l'Accord COP 23 visant à aborder une série de questions reliant le changement climatique et l'agriculture, y compris les voies et moyens d'améliorer le carbone du sol et la fertilité des sols, le 2ACCA met un accent particulier sur les expériences et leçons liées à la mise en oeuvre des « mesures de premier plan » nécessaires au renforcement de l'adoption et la propagation durables des systèmes et pratiques d'agriculture de conservation.</p> <p>La relation entre l'agriculture de conservation et l'agriculture intelligente face au climat doit faire l'objet de démystification aux fins de clarification des rôles et contributions de l'agriculture de conservation pour l'agenda continental et mondial et les conventions et traités. La conception et la mise en oeuvre des programmes d'action sur le climat, les indicateurs servant à suivre les résultats des efforts d'atténuation/adaptation des changements climatiques au niveau mondial, et le ciblage des femmes et des jeunes constituent des domaines thématiques qui feront l'objet d'échange d'expériences.</p> <p>L'agriculture de conservation est généralement considérée comme un moyen essentiel de réaliser une agriculture intelligente face au climat. Toutefois, cette situation exige</p>

<p><i>à long terme pour la gestion de l'agriculture de conservation ; autonomisation des organisations paysannes en matière d'agriculture de conservation ; et gestion des données)</i></p>	<p>qu'avec le temps, des institutions pertinentes du secteur public et privé soient à même de fournir de l'assistance aux agriculteurs et aux prestataires de services afin que l'agriculture de conservation soit adoptée le plus largement et le plus rapidement possible. Le sous-thème fera ressortir des enseignements qui éclaireront et attesteront d'autres initiatives techniques et stratégiques visant à soutenir l'adoption et le renforcement de l'agriculture de conservation.</p> <p>Les approches multisectorielles impliquant le secteur public, le secteur privé, la société civile et les structures décentralisées constituent l'un des facteurs de réussite évidents de l'adoption et la gestion généralisées et durables des systèmes d'agriculture de conservation</p> <p>Les gouvernements doivent assumer le rôle qui leur revient d'élaborer des politiques, cadres et conventions d'appui tout en créant un environnement favorable à la divulgation et la promotion de l'agriculture de conservation. En outre, le développement des capacités systémiques à plus long terme pour la gestion de l'agriculture de conservation, les organisations et l'autonomisation des agriculteurs pratiquant l'agriculture de conservation, l'assurance qualité et la gestion des données constituent des infrastructures essentielles devant être mises en place.</p> <p>Quelles sont les expériences acquises à partir des efforts visant à débloquer les facteurs institutionnels qui entravent l'utilisation de l'agriculture de conservation ; Comment les institutions locales décentralisées – secteur public, société civile et secteur privé national – peuvent-ils être mis à profit dans des interventions mutuelles visant à intensifier l'agriculture de conservation ; la foi et les institutions et structures traditionnelles, telles que les religions et les chefferies, peuvent-elles contribuer à accélérer l'adoption généralisée et durable de l'agriculture de conservation ? Quel est le rôle et l'efficacité des alliances multisectorielles ? Quelles sont les mesures d'incitation qu'offrent les systèmes d'agriculture de conservation à toutes ces circonscriptions et groupes d'intérêt pour attirer leur « énergie » en vue d'intensifier les systèmes d'agriculture de conservation ?</p> <p>Le sous-thème définira également le contexte et intégrera le 2ACCA dans les objectifs et agendas continentaux et internationaux plus élargis.</p>
<p>ii. Recherche et développement de technologies pour l'extension des systèmes, pratiques et innovations d'agriculture de conservation au niveau de différents systèmes d'agriculture pluviale et irriguée en Afrique</p>	<p>L'agriculture de conservation est plus qu'une simple technologie ou pratique. Il s'agit d'un tout nouveau système d'agriculture. Ainsi, ce sous-thème traite de la manière dont la science, la technologie et la pratique sont appliquées pour réaliser la résilience écologique au niveau de l'écosystème agricole tout en prévoyant une productivité optimale et en exploitant des services écosystémiques. Ceci implique que l'adaptabilité aux conditions locales constitue une partie intégrante de ce qu'est l'adoption de l'agriculture de conservation et ce qui confère définitivement à l'agriculture de conservation sa valeur, son attractivité et son utilité pour qu'elle bénéficie d'un appui</p>

<p><i>(exemple : recherche et technologie axées sur l'agriculture de conservation en faveur du développement ; agroécologie ; agriculture biologique ; productivité et services écosystémiques ; gestion des cultures et systèmes de culture ; santé des sols ; gestion des ravageurs, des nutriments et des ressources hydriques ; énergie et mécanisation agricole ; technologie et systèmes d'innovation ; systèmes horticoles ; système de cultures-forêts-élevage ; systèmes agropastoraux ; agrosylviculture ; systèmes de verger et de plantation ; agriculture de précision ; et trajectoires d'impact)</i></p>	<p>institutionnel mutuellement avantageux de la part du secteur public, du secteur privé et de la société civile.</p> <p>Le sous-thème dévoile des initiatives – y compris des défis et opportunités connexes - qui accélèrent et élargissent les progrès et innovations visant à adapter les systèmes et pratiques d'agriculture de conservation au niveau d'écosystèmes et communautés agricoles bien définis.</p> <p>La plupart des domaines de recherche scientifique sont toujours axés sur l'agriculture fondée sur la culture conventionnelle et qui vise habituellement les affaires. Les activités de recherche doivent de plus en plus se focaliser sur la production de connaissances et innovations scientifiques qui sont liées aux systèmes d'agriculture de conservation. Il s'agira entre autres de la recherche participative impliquant les agriculteurs aux fins de développement de la science et la gestion des systèmes d'agriculture de conservation, ainsi que l'appui du secteur public, du secteur privé et de la société civile en faveur des innovations technologiques axées sur la science.</p>
<p>iii. Amélioration des capacités d'éducation, de formation et d'apprentissage en faveur des systèmes, structures, organisations et individus en vue d'accélérer et étendre l'utilisation des systèmes et pratiques d'agriculture de conservation <i>(exemples : éducation, formation et vulgarisation agricole participative ; installations de terrain ; élaboration des programmes ; éducation et apprentissage en ligne ; et développement des capacités du secteur public et privé à fournir des services d'agriculture de</i></p>	<p>Les capacités d'éducation, de formation et d'apprentissage en agriculture de conservation en général et particulièrement fournies par les « ultimes » institutions d'appui du secteur public et du secteur privé joueront un rôle de premier plan dans l'avancement et l'appui à la propagation des systèmes et pratiques d'agriculture de conservation. Ce sous-thème dévoilera les expériences (nouvelles idées et leçons) acquises auprès d'institutions de première ligne qui offrent l'éducation et la formation en agriculture de conservation (le volet offre), les expériences et nouvelles idées de la part d'acteurs qui bénéficient de l'éducation et la formation (le volet demande) ainsi que la manière dont les deux interagissent en élaborant une solide stratégie de développement et un ensemble d'approches visant à susciter des initiatives d'éducation, de formation et d'apprentissage pertinentes et appropriées pour une adoption soutenue et une utilisation généralisée de l'agriculture de conservation.</p> <p>Le sous-thème permettra de dévoiler les opportunités et les défis en matière d'initiatives de formation et d'apprentissage au niveau des communautés locales, y compris les implications connexes au plan politique et institutionnel.</p>

<p><i>conservation, y compris la mécanisation, les activités agricoles et autres services ; développement des capacités dans le domaine de l'assurance qualité ; et femmes et jeunes dans l'agriculture et l'agro-industrie)</i></p>	
<p>iv. Investissement dans des institutions et secteurs, y compris la mécanisation et la commercialisation, en vue de l'adoption généralisée des systèmes d'agriculture de conservation en Afrique (<i>exemples : mécanisation agricole durable axée sur l'agriculture de conservation, commercialisation ; femmes et jeunes ; investissements financiers et de capitaux ; développement des affaires ; partenariats entre le secteur public, le secteur privé et le secteur de la production ; développement des services d'agriculture de conservation au niveau des chaînes de valeur et d'approvisionnement ; moyens de subsistance et développement socioéconomique ; mesures d'incitation et paiement pour les services écosystémiques ; et assurance, promotion d'image de marque et certification)</i>)</p>	<p>La plus grande partie du financement de l'agriculture de conservation doit être sous la forme de dépenses récurrentes limitées pour les intrants et les services agricoles. Cependant, l'accélération de l'adoption généralisée et de la gestion de l'agriculture de conservation nécessitera d'importants investissements directs de capitaux dans des technologies agricoles et des investissements indirects dans des services et équipements agricoles et ruraux, y compris les routes et infrastructures rurales.</p> <p>La nécessité d'avoir un ensemble spécifique de matériel agricole pour passer de l'agriculture manuelle à l'agriculture de conservation mécanisée est prise en compte à travers la mécanisation agricole durable (SAM), concept général qui encourage les technologies et services de mécanisation le long de la chaîne de valeur. Par conséquent, l'agriculture de conservation et la mécanisation agricole durable sont inter-reliées et doivent être encouragées simultanément.</p> <p>En définitive, pour qu'une agriculture soit intelligente face au climat, il faut qu'elle soit également viable. Ce sous-thème examine et met en exergue d'importants exemples d'investissements publics, privés ou public-privé qui favorisent l'adoption et l'utilisation de l'agriculture de conservation.</p> <p>Le sous-thème considère également les installations et les services, y compris les politiques et l'appui institutionnel visant le financement d'investissements abordables en faveur des petites et moyennes entreprises agricoles.</p>
<p>v. Gestion des systèmes</p>	<p>Le réseautage – formel et informel – est crucial pour l'établissement ou la consolidation de nouveaux partenariats et</p>

<p>de connaissances en agriculture de conservation et développement des capacités en matière d'échange d'informations à des fins d'impact (exemples : partenariats et réseautages axés sur l'agriculture de conservation ; plateformes d'échange d'informations en ligne ; suivi et mappage d'impact ; gestion des données ; assurance qualité ; et technologies d'information et de communication habilitantes.)</p>	<p>alliance, y compris des opportunités d'éventuelles actions conjointes et collaboration. Le 2ACCA préparera le terrain pour éclairer, revigorer et inciter les participants à explorer de nouvelles voies et moyens de générer, configurer et disséminer des informations scientifiques et techniques liées à l'agriculture de conservation en vue de créer de nouveaux partenariats et découvrir de nouveaux modèles de collaboration pour susciter et promouvoir les changements transformationnels. L'on explorera les possibilités de réunir, comparer et distiller des preuves scientifiques, connaissances et informations pour susciter de futurs contacts et partenariats formels et informels visant à encourager l'adoption et la propagation de l'agriculture de conservation ainsi que tous les secteurs de service pour le développement des systèmes alimentaires et agricoles durables.</p>
---	--

Secrétariat du Deuxième Congrès africain sur l'agriculture de conservation (2ACCA)

Abrité par

African Conservation Agriculture Network (ACAN)
P.O. Box 10375, 00100 - Nairobi, Kenya.
KALRO - NARL, Waiyaki Way, Nairobi, Kenya

Site web: www.africacacongress.org ; www.act-africa.org
Courriel: info@afriacacongress.org ; info@act-africa.org